

12 mar 2021 -13:00

## Congrès international sur la criminalité : la Belgique soutient la déclaration de Kyoto

Aujourd'hui s'achève à Kyoto (Japon) le 14e Congrès des Nations unies (NU) pour la prévention du crime et la justice pénale. Pendant six jours, plus de 5 000 décideurs politiques, experts et organisations du monde entier se sont réunis pour travailler ensemble dans la lutte complexe contre la criminalité. Plus tôt cette semaine, le ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne s'est adressé au congrès.

Le « Crime Congress » des Nations unies se tient tous les cinq ans et constitue le plus grand rassemblement d'experts en matière de prévention de la criminalité et de justice pénale. Son but ? Une déclaration politique commune et un programme international pour les cinq prochaines années afin de prévenir la criminalité et de renforcer la politique criminelle. Cette ambition est préparée, élaborée et suivie par la Commission des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Lors de la 14e édition, les participants se sont concentrés non seulement sur la prévention et la politique criminelle, mais aussi sur l'État de droit et la manière dont la justice peut contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable pour 2030.

### La Belgique s'engage en paroles et en actes

Le vice-Premier ministre et ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne a eu l'honneur de présenter la déclaration nationale de la Belgique le 8 mars. Le ministre a souligné que la grande criminalité ne connaît pas de frontières. Afin de prendre des mesures décisives, nous devons unir nos forces, partager nos connaissances et travailler ensemble. Cela s'applique à la violence intrafamiliale (un phénomène qui s'intensifie dans le monde entier en raison de la crise du coronavirus), mais aussi à la politique en matière de drogues, au terrorisme, au trafic d'êtres humains, aux crimes environnementaux et à d'autres formes de criminalité grave.

La Belgique joint l'acte à la parole et s'engage concrètement. Dans la lutte contre la traite des êtres humains, notre pays joue un rôle de pionnier et nous avons investi 2 millions d'euros dans le Fonds des Nations unies pour les victimes de la traite des êtres humains. La Belgique a contribué à hauteur de 2 millions d'euros supplémentaires à la lutte contre la criminalité environnementale en Afrique.

### Agenda (virtuel) chargé

Ce 14e congrès était une édition exceptionnelle, qui avait dû être reportée par nécessité et qui était encore largement virtuelle. Néanmoins, le programme était particulièrement bien rempli. La partie formelle, avec les interventions de hauts responsables politiques internationaux des États membres, s'est terminée mardi par une session plénière. Tout au long de la semaine, la Belgique a également contribué à la partie informelle en participant à de nombreux ateliers et mini-conférences sur des thèmes spécifiques.

Il y avait 4 thèmes clés à l'ordre du jour :

- les stratégies de prévention de la criminalité en vue du développement socio-économique
- relever les défis de la politique criminelle
- la promotion de l'État de droit
- la coopération (technique) internationale pour prévenir et combattre la criminalité

Plus d'infos

- 14e édition du Congrès des Nations unies pour la prévention du crime et la justice pénale
- Communiqué de presse du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement
- Réseaux sociaux : #BELGIUMatUNCC @CrimeCongressUN

Contact

[press@just.fgov.be](mailto:press@just.fgov.be)

||  
Des institutions efficaces, responsables et transparentes sont essentielles pour protéger les droits humains, y compris dans la sphère socio-économique. La corruption et les formes les plus graves de criminalité - comme le terrorisme et la drogue - freinent le progrès dans le monde entier. Pour atteindre nos objectifs de développement durable, il faudra prendre des mesures rigoureuses pour résoudre ces problèmes, tant au niveau  
||  
national qu'international.

Vincent Van Quickenborne, vice-Premier ministre et ministre de la Justice

SPF Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
02 542 65 11  
<http://justice.belgium.be>

Christine-Laura Kouassi  
Porte-parole (FR)  
025426912  
0474 888 769  
[press@just.fgov.be](mailto:press@just.fgov.be)